

**ASSOCIATION INSTITUT DES
RISQUES MAJEURS**

15, rue Eugène FAURE
38000 Grenoble

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

ASSOCIATION INSTITUT DES RISQUES MAJEURS

Association aux fonds associatifs de 7 363 Euro

Siège social : 15, rue Eugène FAURE
38000 Grenoble

SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	1- 2
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	3
ANNEXES :	
BILAN AU 31/12/13	4- 5
COMPTE DE RESULTAT	6- 7
ANNEXE COMPTABLE	8- 21

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2013

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Institut des Risques Majeurs, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les subventions d'exploitation.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant l'évaluation des subventions d'exploitation, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

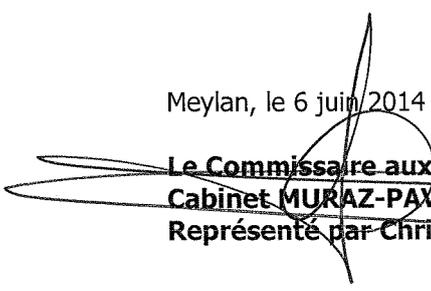
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Meylan, le 6 juin 2014


Le Commissaire aux Comptes
Cabinet MURAZ-PAVILLET
Représenté par Christian MURAZ

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2013**

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé :

ADMINISTRATEUR CONCERNE :	CONSEIL GENERAL DE L'ISERE
NATURE ET OBJET :	Le Conseil Général de l'Isère a signé une convention avec votre association pour l'année 2013 pour : <ul style="list-style-type: none">• Contribuer à l'accès à l'information.• Développer des méthodes et des outils innovants.
MODALITES :	Pour l'exercice le montant octroyé s'élève à : 52 500 € pour le fonctionnement. 52 482 € pour les actions.

Meylan, le 6 juin 2014

~~Le Commissaire aux Comptes
Cabinet MURAZ-PAVILLET
Représenté par Christian MURAZ~~

ANNEXES

BILAN ACTIF

	31/12/2013			31/12/2012
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	7 223	7 223		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	59 184	55 697	3 487	8 267
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	66 407	62 920	3 487	8 267
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	57 737	445	57 292	75 252
Autres créances	112 404		112 404	111 919
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	71 847		71 847	154 015
Charges constatées d'avance (3)	4 709		4 709	5 654
TOTAL (II)	246 696	445	246 252	346 840
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	313 103	63 365	249 739	355 107
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

		31/12/2013	31/12/2012
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise		7 363	77 049
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		58 334	- 69 686
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		214	294
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL (I)		65 911	7 657
Comptes de liaison (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour risques		3 705	18 463
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		3 705	18 463
FONDS DEBIES			
Sur subventions de fonctionnement			71 433
Sur autres ressources			
TOTAL (IV)			71 433
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			140
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			45 000
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		16 245	36 963
Dettes fiscales et sociales		115 279	132 897
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)		48 600	42 555
TOTAL (V)		180 123	257 555
Ecarts de conversion passif (VI)			
TOTAL GENERAL (I à VI)		249 739	355 107
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		180 123	257 555
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2013	31/12/2012
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Prestations de services		123 344	141 473
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		123 344	141 473
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		412 679	423 122
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		18 563	14 163
Collectes			
Cotisations		38 408	36 298
Autres produits		156	23
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	(I)	593 151	615 078
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (2)		144 293	180 900
Impôts, taxes et versements assimilés		22 926	25 372
Salaires et traitements		285 080	314 985
Charges sociales		144 183	155 593
Autres charges de personnel		- 1 017	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		4 780	6 626
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges		3 705	18 463
Autres charges		1 837	99
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	605 786	702 038
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	- 12 636	- 86 960
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)		
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		1	2
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	1	2
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (5)		545	1 710
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	545	1 710
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	- 543	- 1 708
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	- 13 179	- 88 669

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2013	31/12/2012
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		80	80
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	80	80
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			354
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)		354
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	80	- 274
Impôts sur les bénéfices	(IX)		
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	593 232	615 160
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	606 331	704 103
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		- 13 099	- 88 943
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		71 433	90 690
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			71 433
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		58 334	- 69 686
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Fiscalité

Compte tenu de l'évolution législative du 16 juin 2006 relative au traitement des subventions au regard de la TVA et de l'évolution de l'activité de l'association, l'association a interrogé l'administration fiscale à ce sujet.

Par une réponse en date du 5 décembre 2007, l'Administration fiscale a confirmé l'obligation de sectoriser le plan lucratif de l'activité de l'Association, tout en rappelant le caractère principalement non lucratif de son activité, et a rappelé les règles en matière d'assujettissement des subventions en matière de TVA. Les conséquences de cette position sont les suivantes :

- en matière de TVA : les subventions reçues par l'Association sont soit non assujetties à la TVA soit bénéficient d'une exonération spécifique ;
- en matière de sectorisation : la mise en place d'un secteur distinct implique des modifications non seulement en matière de TVA mais également sur la taxe sur les salaires, l'impôt sur les sociétés ainsi que la contribution économique territoriale.

Immobilisations corporelles & incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels	1 an
- Mobilier	5 à 10 ans
- Matériel de bureau & informatique	3 à 8 ans

En-cours de production de services

Le Chiffre d'Affaires relatif aux contrats à long terme est comptabilisé selon la méthode dite à l'avancement (les opérations concernées font toujours l'objet d'une facturation totale au début de l'opération). Le résultat à terminaison ne pouvant pas être estimé de manière fiable, aucun profit n'est dégagé : les produits dégagés à l'avancement sont pris en compte dans la limite des coûts correspondants. Ainsi, si les produits dégagés se trouvent être supérieurs aux coûts engagés, un produit constaté d'avance est comptabilisé pour le montant de la différence. Le cas échéant, une perte à terminaison peut être constatée lorsque le coût de revient estimé de l'opération est supérieur au chiffre d'affaires attendu.

Créances & dettes

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Concernant les créances, une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation font l'objet d'une comptabilisation dès lors que la convention attributive correspondante a été obtenue.

Les subventions d'exploitation de "fonctionnement" font l'objet d'une convention triennale. Une convention a été signée pour les années 2011, 2012 et 2013 avec le Conseil Général.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements reçues sont reprises au compte de résultat en fonction de la durée d'amortissement des biens ayant fait l'objet de tels financements.

Indemnités de départ à la retraite

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon retrospective avec prorata temporis sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (*âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice*) en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de l'association (âge à la date de clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)
- Données spécifiques à l'association (convention collective, hypothèses de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisible du personnel & taux de charges sociales)
- Taux d'actualisation de 2,5%

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Les droits acquis par les salariés au regard du DIF à la date de clôture et non utilisés sur la période font l'objet d'un engagement financier donné par l'association. Du fait de sa nature, cet engagement n'est pas valorisé en euros et il est simplement fait mention du volume horaire acquis par les salariés et non réclamé par ces derniers à la date de clôture.

Rémunérations et avantages en nature des trois plus haut cadres dirigeants

Le montant des rémunérations et avantages en nature s'élève à 56 427 euros.

Changement de méthode

Aucun changement n'est intervenu par rapport à l'exercice précédent.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	87 935
Autres engagements donnés :	
Heures acquises par les salariés au titre du DIF	717 heures
Total (1)	87 935

(1) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
--------------------------	----------------

Total (2)	
------------------	--

(2) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
--------------------------------	----------------

Total	
--------------	--

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	77 049		69 686	7 363
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	- 69 686	58 334	- 69 686	58 334
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	294		80	214
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	7 657	58 334	80	65 911

TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
fonds dédiés sur subventions	71 433	71 433	71 433		
Total	71 433	71 433	71 433		

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels					
Total					
Legs et donations					
Total					
Total					

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Total I			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 223		
Total II			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 184		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III	59 184		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total IV			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	66 407		

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			7 223	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			59 184	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III			59 184	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Total IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			66 407	

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Total I				
Total II	7 223			7 223
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 917	4 780		55 697
Emballages récupérables et divers				
Total III	50 917	4 780		55 697
TOTAL GENERAL (I + II + III)	58 140	4 780		62 920

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOI							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse-ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse-ment fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établissem. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outill. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
Frais acq. titres part. Total IV							
TOT. GEN. (I+II+III+IV)							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.		Montant à la fin de l'ex.
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers, pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux usagers, adhérents					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges	18 463	3 705	18 463		3 705
Total II	18 463	3 705	18 463		3 705
Dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	445				445
Autres dépréciations					
Total III	445				445
TOTAL GENERAL (I + II + III)	18 908	3 705	18 463		4 149
- d'exploitation		3 705			
Dont dotations et reprises : - financières					
- exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-I-5 du CGI)					

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients, usagers, adhérents douteux ou litigieux				
		496	496	
Autres créances clients, usagers, adhérents				
		57 241	57 241	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		571	571	
Impôts sur les bénéfices				
		1 017	1 017	
Taxe sur la valeur ajoutée				
		390	390	
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
		110 426	110 426	
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
		4 709	4 709	
Total		174 850	174 850	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1)					
		16 245	16 245		
Fournisseurs et comptes rattachés					
		33 381	33 381		
Personnel et comptes rattachés					
		59 168	59 168		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
		11 575	11 575		
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
		11 154	11 154		
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
		48 600	48 600		
Produits constatés d'avance					
Total		180 123	180 123		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

45 000

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2013	31/12/2012
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	2 726	1 750
Autres créances	571	100
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	3 297	1 850

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2013	31/12/2012
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		140
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 141	8 596
Dettes fiscales et sociales	51 496	49 858
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Total	59 637	58 594

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2013	31/12/2012
Produits d'exploitation	48 600	42 555
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	48 600	42 555

Charges constatées d'avance	31/12/2013	31/12/2012
Charges d'exploitation	4 709	5 654
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	4 709	5 654

TRANSFERTS DE CHARGES

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Nature des transferts de charges	Montant
aide emploi	100
Total	100

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits exceptionnels	Montant	Imputé au compte
Quote part de subvention d'investissement virée au compte de résultat	80	777000
Total	80	

Charges exceptionnelles	Montant	Imputé au compte
Total		

VENTILATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

NATURE	Montant
Résultat du secteur lucratif	1 685
Résultat du secteur non lucratif	56 648
TOTAL	58 334